

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
9 – 2022 / N° 1**

SEANCE du 06 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention :
0
Date de la convocation : 28.11.2022

L'an deux mil vingt-deux et le six décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MINDER Pascale, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, ULIN Nicolas, LAMBERT Daniel, MANENT Corinne

Absents excusés : REBOUL Gregory, VIAL Anne- Claire

Objet : Acquisitions tableau blanc pour école + deux portes manteaux

Le bureau propose l'acquisition d'un tableau blanc pour l'école pour un montant de 510 € HT ainsi que deux portes manteaux pour la salle de la périscolaire d'un montant de 133.98 € HT à la société MANUTAN Collectivités. Le montant total est de 643.98 € HT soit 772.78 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'acquisition d'un tableau blanc pour l'école et deux portes manteaux pour la salle du périscolaire pour un montant global de 643.98 € HT soit 772.78 € TTC à la société MANUTAN Collectivités.
- **DIT** que cette dépense est prévue au budget 2023 article 2188

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 08.12.2022

Le Maire

Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 09.12.2022
Et de la réception en Préfecture le 09.12.2022

Le Maire

